

Chers paroissiens,

La province du Manitoba a émis de nouvelles restrictions sanitaires en vigueur depuis mardi 21 décembre et dureront jusqu'au 11 janvier 2022.

Pendant cette période, les rassemblements religieux seront limités à 25 personnes ou à une capacité de 25 %, selon le chiffre le plus bas, si aucune preuve de vaccination n'est requise. Si une preuve de vaccination est exigée, nous avons droit à une capacité de 50 %.

Cependant, devant la flambée des cas de Covid-19 dans la province, nous devons être vigilant. Pour la veille de Noël, nous avions 57 personnes; le jour de Noël, nous avions 37 personnes. Pour le dimanche 26 décembre, nous n'avions que 12 personnes à 9h et 14 personnes à 11h.

Par précaution, même si notre église peut recevoir plus, je garde la limite à 50 personnes pour les gens avec preuve de vaccination. Les personnes admissibles non vaccinées sont limitées à 25. SVP voir l'horaire pour les messe de cet fin de semaine.

1^{er} janvier (Marie, Mère de Dieu) :

- 9h00 en anglais, une **preuve de vaccination** sera demandée.
Cette messe sera limitée à 50 personnes.

- 11h00 en français, preuve de **vaccination non requise**.
Cette messe sera limitée à **25** personnes.

2 janvier (dimanche de l'Épiphanie) :

- 9h00 en anglais, une **preuve de vaccination** sera exigée.
Cette messe sera limitée à 50 personnes.

- 11h00 en français, une **preuve de vaccination** sera exigée.
Cette messe sera limitée à 50 personnes.

Le port des masques ainsi que la distanciation et de tous les autres règlements sanitaires demeurent obligatoires. **L'inscription préalable est requise à TOUTES les messes.** Veuillez envoyer un courriel à paroisestnorbert@gmail.com pour réserver votre place. Please email donbev@outlook.com to reserve a seat at the English Mass.